



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit

Le 25 Avril à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Madame MONSEIGNE Célia, Président de séance.

Date de convocation le 17 Avril 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 24

NOMBRE DE VOTANTS : 29

### **Objet : Tarifs Anim'été**

Présents : 24

**AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) MERCADIER Armand (Salignac - Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).**

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

**COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à FUSEAU Michael, DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) pouvoir à BOBET Arnaud, FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) pouvoir à AYMAT Pascale, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à ROUX Jean, LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVAUD Véronique,**

Absents excusés : 8

**BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virzac), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard) MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), SAGASTI Sylvie (Peujard),**

**Secrétaire de séance : Sylvie LOUBAT**

Dans le cadre de sa politique Enfance, Jeunesse et Sports, la Communauté de Communes a décidé de poursuivre le dispositif Anim'été.

Pour rappel, il s'agit d'un dispositif permettant à tout public d'effectuer de multiples activités sportives et culturelles en famille, les mois de juillet et août. Cette année, ce service fonctionnera du 3 juillet au 24 août 2018.

Ces Anim'été se dérouleront sur tout le territoire de la CdC, notamment au sein des gymnases de Bourg et de Saint-André de Cubzac, mais également autour des plateaux multisports.

Plusieurs de ces activités sont gratuites, d'autres sont payantes mais très accessibles financièrement. Par ailleurs, des partenariats seront tissés avec des associations locales afin que ces dernières encadrent certaines activités en contrepartie d'un soutien financier de la Communauté de Communes.

Sur avis des membres de la commission n° 5 « Pôle Petite enfance, solidarités, enfance, jeunesse, vie associative et sports »,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver les tarifs, ci-dessous, appliqués dans le cadre du service Anim'été de Grand Cubzaguais Communauté de Communes en 2018 :

ANIMATIONS PAYANTES		
Concours de belote		2,50 €
Cours de Zumba		3 €
Randonnée gourmande	enfant	5 €
	adulte	8 €
S P E C T A C L E S	Teen's party / boum (6 / 17 ans)	5 €
	Pass 2 spectacles	4 €
	Spectacle 0-5 ans - tarif enfant	3 €
	Spectacle 0-5 ans - tarif accompagnant	1 €
	Soirée Magie enfant	3 €
	Soirée Magie adulte	5 €
Baby gym		2 €
Cache-Cache géant enfant *		2 €
Cache-Cache géant adulte *		3 €
Interville enfant *		3 €
Interville adulte *		5 €
Cluedo Géant *		1 €

ANIMATIONS GRATUITES
Randonnée clair de Lune
Piscine semi nocturne
Animation piscine
Tournois sportifs
Animation city stade
Animations ludiques Bourg
Camion des sports

N°2018-51

Envoyé en préfecture le 26/04/2018

Reçu en préfecture le 26/04/2018

Affiché le

**SLO**

ID : 033-243301223-20180426-201851-DE

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac

Le 26 Avril 2018.

Pour le Président empêché,

La Vice-présidente,

C.MONSEIGNE



Envoyé en préfecture le 26/04/2018

Reçu en préfecture le 26/04/2018

Affiché le



ID : 033-243301223-20180426-201851-DE